

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID : 021-212105019-20230221-D2023_011-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 21 février 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-011

Le vingt et un février deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 30 novembre 2022

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – Mme Evelyne GAILLOT - M. Stéphane ROUX - M. Yves COURTOT - M. Yohann MORTIER-JEANNIN – M. Joseph COMPÉRAT - Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER – M. Jérémie BARDET – M. Franck LALIGANT

Étaient absents : 1

Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : 4

Mme Pauline CANARD

M. Philippe CHAUCHOT

Mme Nicole FILLON

Mme Yvette CHAUCHEFOIN

Pouvoir de :

M. Philippe CHAUCHOT à M. Éric PIESVAUX

Mme Nicole FILLON à Mme Evelyne GAILLOT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages possibles : 12

ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Vu les délibérations 2022-009 et 2022-010 portant approbation des comptes administratifs 2022 et affectation des résultats ;

Vu la note budgétaire ;

Considérant les budgets primitifs présentés en séance ;

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID : 021-212105019-20230221-D2023_011-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 21 février 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (12 voix) de :

1) Approuver le budget primitif du budget principal,

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement (avec reste à réaliser)	7 526 105.25 €	7 526 105.25 €
Section de fonctionnement	3 414 160.62 €	4 162 135.00 €

2) Approuver le budget primitif du budget annexe Eau et Assainissement.

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	2 171 162.99 €	2 171 162.99 €
Section de fonctionnement	301 934.91 €	301 934.91 €

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX

Le Secrétaire de Séance :

Yohann MORTIER-JEANNIN